des Princes &c. Decemb. 1706. 308 IX. Monsieur le Duc d'Orleans fut der- Mr. d'Ornierement à Grenoble, pour passer en re-leuns blesse vue les troupes qui étoient aux environs , par la chûte pour visiter les Magazins & les Arcenaux de son che-& pour donner ses ordres pour les mou-vel. vemens qu'il avoit projettez; afin d'obliger Mr. le Duc de Savoye & le Prince Eugene de faire diversion, & renvoyer dans le Piémont une partie des Troupes Alliées qui étoient dans le Milanez. Ce Prince s'en retournant à Briançon, son Cheval s'abbarit sur les rochers, & S. A. R. fut bleffée legerement au pied; sans que cela l'ait empêché d'agir. Cet accident ne laissa pas d'alfarmer ceux qui s'interessent à la conservation d'un Prince cheri en France, respecté par les Troupes & estimé parmi ses Ennemis; on ne lui impute aucun des mauvais fuccez de la Campagne derniere en Italie, & l'on est persuadé en France, que si ses sentimens avoient été suivis, & qu'il n'eût pas cedé aux avis des Officiers Generaux, dont l'âge & l'experience sembloient devoir lui donner des lecons, les choses auroient pris un autre train.

Dicter, seul, les moyens d'asservir la victoire, Cependant du devoir recommoittre la loi, Esrepandre son sang pour l'Etat, pour son Roi; C'est là de mon Heros le Portrait & la gloire.

Son portrai.

X. Quelques justes que fussent les meson retent
surés que ce Prince avoit prises, pour faire à la Cour,
en Piemoint la diversion d'armes dont on
vient de parler, S. A. R. ne laissa pas de dépêcher consecutivement à la Cour, Mrs.
d'Estain & de Bezons, Lieurenans Generauv,
E e 2. pour